



Commune de Frasnes-lez-Anvaing
Service urbanisme

Agent traitant :
Marie Gabreau
m.gabreau@frasnes-lez-anvaing.be
069/87.16.49

Frasnes-lez-Anvaing, le **17 MAI 2023**

ACTALEX
Boulevard d'Herseaux, 1
7711 Mouscron

Nos réf. : 191/2023
Vos réf. : 2230124 (GB)

INFORMATIONS NOTARIALES

Articles D.IV.99, D.IV.100 et D.IV.105 du Code du Développement Territorial

Maître,

En réponse à votre demande d'information réceptionnée en date du 21 avril 2023 relative à un bien sis à 7910 Watripont, cadastré 12^{ème} division, section A n°64h², appartenant à Monsieur Samuel ANDRE et Mme Emilie MAES, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

Le bien en cause :

- est situé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz, adopté par Arrêté royal du 24/07/1981, et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;
- est possiblement soumis au droit de préemption de la Région wallonne pour les biens immobiliers bâtis ou non bâtis situés en zone agricole au plan de secteur (ce qui n'est pas le cas ici) et les biens immobiliers bâtis ou non bâtis déclarés dans le SIGeC (information à vérifier par le notaire) selon l'article D. 358 du Code wallon de l'Agriculture ;
- est localisé dans une zone figurant sur la carte du zonage archéologique ou dans un site repris à l'inventaire des sites archéologiques visés à l'article 233 du Code wallon du patrimoine ;
- est repris dans une zone de protection des captages : zone de prévention forfaitaire (prévention éloignée) ;
- est situé dans le périmètre du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique de l'Escaut-Lys qui reprend celui-ci en zone d'assainissement collectif ;
- est situé en zone d'aléa d'inondation (par ruissellement) moyen au vu de la cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation et du risque de dommages dus aux inondations adoptée par Gouvernement wallon le 4 mars 2021 ;
- est traversé par un axe de ruissellement concentré (Lidaxes 2) ;





Commune de Frasnes-lez-Anvaing
Service urbanisme

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation (permis de lotir) délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme (permis de bâtir) délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme délivré endéans les deux ans de la présente demande ;

Le Directeur général f.f.,


Mme Valérie Maes



Le Bourgmestre,


Mme Carine De Saint Martin

Observation

Les informations et prescriptions contenues dans ce document restent valables pour autant que la situation de droit ou de fait du ou des bien(s) en cause ne soit pas modifiée.

